



Conseil de quartier n°4 « Châtelet- Beauregard » Réunion du lundi 8 mars 2020 à 18 h 30 en visioconférence

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, services à la population & communication

Elodie LABE, Co présidente du conseil de quartier N°4

Conseillère municipale déléguée - Emploi, enseignement supérieur, formation continue

Odile HAVET, Conseillère municipale

Sylvie PIROU, Conseillère Municipale

Marceline MOULIRA, Conseillère Municipale

Invitée : Annie DURIEUX, Adjointe au Maire déléguée Petite enfance, éducation & jeunesse

Cédric GUYON, domicilié rue Georges Clémenceau

Jacques LEMAIRE, domicilié avenue de Lyon

Arnaud LOISELIER, travaille rue de Montargis


Bernadette MASSÉ, domiciliée rue Jean Macé

Arnaud MONTAGNIER, domicilié rue de la Baraude

Jean-Marie THEBAULT, domicilié rue de Beauregard

Véronique GENDERAU, Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Hortense GARAND, Michel CAUDRILLER Jean-Michel DAMION, José DOS SANTOS, Tristan LIGNON, Sylvie MARTIN-GAUTHIER, Myriam MELCIOL, Madeleine TIRBOIS, et Audrey VANDEN BRANDE

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
<p>– Retour sur le précédent conseil de quartier</p>	<p>- La maison du 90 rue de Beauregard semble abandonnée depuis nombreuses années (près du terrain de pétanque).</p>  <p>☞ Sont considérés comme des biens sans maître :</p> <ul style="list-style-type: none">• les biens immobiliers faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté,

	<ul style="list-style-type: none"> • les immeubles n'ayant pas de propriétaire connu et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers. <p>- La liste des rues concernées par la rénovation de l'éclairage public :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Hédelin • Rue Sédillez • Rue d'Erceville • Rue du Général Leclerc • Rue de la Gare • Rue Georges Clémenceau • Rue Haute du Châtelet • Avenue du Rocher Vert • Rue de Beauregard (entre la cité Beauregard et l'avenue de Lyon – partie NORD de la rue)
<p>– Informations</p>	<p>- Le plan du projet des travaux de sécurisation de l'abord de l'école Jacques David est présenté par Annie DURIEUX aux Conseillers de quartier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un dépose minute pour 10 voitures, avec possibilité de déposer les enfants et décaler sans attendre. La haie et le grillage seront retirés. Le coussin berlinois sera remplacé. • Nouvelle entrée pour la maternelle. Passages piéton refaits. Passage en zone 20km/H. Création de 2 marches à l'entrée de l'école primaire. <p>☞ Espérons que cet aménagement améliore la situation de l'entrée de l'impasse qui se trouve juste après l'école et qui est souvent bloqué par le stationnement de véhicules.</p> <p>☞ Ces travaux seront présentés en conseil d'école et sont prévus pour cet été.</p> <p>☞ L'immeuble au 7 rue Macé comprend 32 logements, 32 places de parking en sous-sol dont 8 louées au prix de 11 € par mois, 7 places de stationnement en aérien (foisonnement gratuit).</p> <p>- 10 totems canins ont été installés sur la ville cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Square rue des Près • Quai Victor Hugo • Quai du Loing (derrière église et bibliothèque) • Chemin de la Croix Rouge /angle rue des Hauteurs du Loing • Quai de Fromonville • Avenue Carnot (angle rue d'Erceville) • Rue Pierre et Marie Curie (angle rue Charles Dullin) • Rue de Chérelles (près de l'école) • Avenue Gambetta • Avenue de Lyon <p>☞ 10 autres seront installés l'année prochaine.</p> <div data-bbox="1098 1339 1453 1962" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: center;">AVENUE DE LYON</p> <p>☞ Des cendriers de poche et des petits os contenant des sacs pour ramasser les déjections canines, sont disponibles gratuitement à l'Accueil de la Mairie.</p>

	<p>☞ En pièce jointe, la carte avec les lieux des boîtes à livres, des totems canins et des parkings vélos (Les Vélos Tout Terrain ne peuvent pas stationner dans garage classique comme celui de la poste car trop petit).</p> <p>- La crise sanitaire empêchant la tenue d'une réunion publique, c'est par un courrier co-signé avec le bailleur social Habitat 77 que Madame le Maire s'est adressée, début février, aux habitants du quartier de Beauregard, afin d'affirmer l'importance de ce quartier pour la ville et d'annoncer les actions mises en œuvre pour l'amélioration de leur cadre de vie.</p> <p>Des actions portées par la ville sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rénovation du city stade • Le chemin piétonnier menant au centre commercial de l'avenue de Lyon sera amélioré, avec un apport d'éclairage. • Les activités et animations à destination des enfants et adolescents seront étoffées. • Des plages horaires dédiées pour les jeunes verront le jour au gymnase des collèges. • La fête annuelle du quartier sera organisée en septembre par la ville, le CCAS et Habitat 77. <p>Habitat 77 a mené sur les espaces extérieurs : en 2020, la réfection des voies de circulation, trottoirs et espaces publics (1 000 000€) ont permis l'ajout de 30 places de stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2021, 10 places supplémentaires verront le jour vers le centre social et des travaux sur la dalle sont à l'étude. Des espaces de jeux pour enfants et adolescents seront aménagés d'ici cet été. • Réhabilitation thermique des bâtiments (12 500 000€) à partir de 2021, pour plus de confort et de maîtrise de la consommation d'énergie. <p>- La vaccination contre la COVID-19 se déroule à la Scène du Loing (salle des fêtes) située au 135 route de Moret.</p> <p>Ce changement de lieu est nécessaire pour augmenter le rythme, l'objectif étant de doubler le nombre de personnes vaccinées par jour.</p> <p>Si de nouvelles livraisons de vaccins sont attendues, nous ne savons pas encore de combien de doses nous disposerons.</p> <p>Les habitants des communautés de communes du Pays de Nemours et du Gâtinais Val de Loing ont toutefois la possibilité d'être inscrits sur liste d'attente.</p> <p>Lorsque de nouveaux créneaux seront ouverts à la réservation, les administrés pourront prendre rendez-vous via le site Doctolib ou en contactant le 01 64 78 70 71 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Aucun rendez-vous ne sera donné sur place.</p>
<p>- Remarques-questions des habitants :</p>	<p>- La voiture de LA POSTE qui distribue le courrier, roule sur le trottoir et les véhicules roulent souvent à une vitesse excessive, rue de Beauregard.</p> <p>☞ Cette information sera transmise aux services de La Poste.</p> <p>- Le chemin piétonnier qui descend rue de Montargis était souvent sale.</p> <p>☞ Sylvie Pirou s'est rendue sur place et confirme le bon nettoyage des lieux.</p> <p>- Les conseillers de quartier évoquent certains problèmes de stationnement, sur le trottoir, avenue de Lyon, vers Pôle Emploi et déplorent le stationnement des riverains sur la voie publique.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Le Plan Local d'Urbanisme prévoit que "le stationnement des véhicules de toute nature correspondant aux besoins des constructions et installations nouvelles, doit être assuré en dehors de la voie publique" - Le Syndicat Mixte pour Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères a engagé un processus de conteneurisation enterrée sur son territoire. <ul style="list-style-type: none"> • Avantages des points d'apport VOLONTAIRE Accessibilité par l'utilisateur et dépôt des déchets 24h/24, 7j/7 Moins de stockage de déchets dans les habitations Conditions de circulation et de collecte facilitées : problèmes de stationnement gênant réduits • Avantages des points d'apport volontaire ENTERRES Hygiène / Intégration dans l'aménagement urbain Accessibilité (hauteur de la trappe) Réduction des nuisances sonores Résistance aux actes de vandalisme ☞ Une étude est en cours concernant le centre-ville de Nemours. - Il est constaté la présence de containers d'ordures ménagères sur les trottoirs, pas seulement le jour de la collecte. <ul style="list-style-type: none"> ☞ Des flyers ont été réalisés afin de sensibiliser les habitants. Si vous souhaitez participer à cette distribution, vous pouvez contacter le Service Démocratie Locale qui vous les fera parvenir. - Où en est la construction de l'EPHAD de l'avenue Kennedy et quel est le devenir de la caserne et des logements actuels des pompiers ? <ul style="list-style-type: none"> ☞ Concernant les locaux des pompiers, aucun projet n'est arrêté. ☞ Le nombre de places prévues de cet EHPAD est de 120 places. - Les conseillers de quartier s'interrogent sur la place du vélo dans Nemours. <ul style="list-style-type: none"> ☞ En 2017, la Communauté de Communes du Pays de Nemours a lancé la démarche d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. Après avis favorable des autorités gouvernementales et la consultation du public, elle démarre la phase de réalisation. Vous trouverez l'ensemble des documents de la page suivante : https://www.paysdenemours.fr/actualites/plan-climat-air-energie-territorial ☞ l'usage du vélo sera favorisé et un schéma des liaisons douces est en cours à l'échelle intercommunale. - Un co-working privé est installé dans l'ancien garage Peugeot, avenue Kennedy <ul style="list-style-type: none"> ☞ Un projet est en cours d'étude en lien avec la Communauté de communes du Pays de Nemours.
AGENDA	Le nettoyage de printemps annuel du GENE se déroulera le dimanche 21 mars à partir de 9h sur le Champ de Mars

Fin de la réunion à 19h30